

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 126 (2005)
Heft: 8

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supplique pour que les voleurs de ruches aient une meilleure conduite du rucher

A toi, le voleur qui m'a subtilisé deux nucléis à Montricher début juin ainsi qu'à tous les voleurs de ruches du pays, j'aimerai tenter de vous inculquer quelques notions qui vous permettront de garder vos colonies au cours de l'hiver et ainsi, avoir la satisfaction de conserver votre propre cheptel et ne pas devoir vous approprier celui des autres.

La première des choses est de réaliser des traitements selon les recommandations du Liebefeld, et surtout de réaliser le traitement à l'acide oxalique hors couvain. Il en va de la survie de vos colonies.

Il ne faut pas lésiner sur la nourriture. On ne peut pas s'enrichir sans investir. Cette nourriture doit être administrée avant fin septembre car se sont les abeilles d'été qui doivent réaliser cet engrangement sans fatiguer leurs consœurs d'hiver.

Conservez des ruches en bon état, isolez le couvre-cadres afin de limiter la déperdition de chaleur et surtout n'allez pas faire des travaux autour des ruches par grand froid au risque de faire tomber la grappe au fond de la ruche et ainsi, rendre toute survie impossible à la colonie.

Quant à toi, mon voleur, je souhaite que ces deux colonies que tu m'as subtilisées survivront cet hiver grâce à mes conseils et, l'année prochaine te ferons une belle récolte et te permettront de réaliser toi-même un beau nuclei pour augmenter ton cheptel. Par contre, il est dommage que tu aies déjà détruit mes deux ruchettes six cadres afin de ne pas te faire prendre: elles étaient neuves et elles t'auraient été utiles pour faire le beau nuclei sus-cité.

Messieurs les apiculteurs sans vergogne, j'espère que ces lignes vous feront quelque peu réfléchir et que ces vols cesseront. L'apiculture suisse a suffisamment de problèmes sans que l'on doive encore se méfier de nos collègues.

A vous, Mesdames et Messieurs les apiculteurs bienséants, je vous souhaite une bonne fin d'année apicole et plein de plaisir auprès de vos abeilles.

Alain Jufer, L'Isle (VD)